

FICHE D'INSCRIPTION 2022/2023

ADHERENT 1

Réinscription Nouvelle adhésion Essai
Judo Taïso

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M/F : ... Certificat médical ou Attestation

ADHERENT 2

Réinscription Nouvelle adhésion Essai
Judo Taïso

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M/F : ... Certificat médical ou Attestation

ADHERENT 3

Réinscription Nouvelle adhésion Essai
Judo Taïso

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M/F : ... Certificat médical ou Attestation

Représentant légal : Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Adresse Mail :

2^{ème} représentant légal pour les mineurs

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

Adresse Mail :

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom et Prénom :

Tél :

Règlement :

Cotisation Adhérent1:..... Euros Cotisation Adhérent2:Euros Cotisation Adhérent3:..... Euros

Montant total : Euros

- Espèces
- Pass Sport 50 €
- Chèques vacances
- Chèque bancaire à l'ordre du Dojo du Porzay-Nevet

Nbre(s) de chèque(s) :

1^{er} encaissement à l'inscription ou le 10 octobre, 2^{ème} le 10 novembre, le 3^{ème} le 10 février et le 4^{ème} le 10 mars (pour les familles de plus de 3 adhérents)

Je soussigné (e)

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de règlement du Dojo du Porzay-Nevet et m'engage à le respecter
 - J'autorise les responsables du Dojo du Porzay-Nevet, en cas d'accident sérieux dans la pratique de ce sport, à prendre toute décision nécessaire d'ordre médical et chirurgical s'il est impossible de me joindre en temps voulu.
 - Droit à l'image :
 - j'autorise je refuse que le dojo du Porzay-Nevet publie sur quelque support que ce soit (sites internet, Facebook, presse, etc.) l'image de l'adhérent ci-dessus.
- Je reconnais avoir pris connaissance des assurances complémentaires proposées par la Fédération et couvrant les dommages corporels dans le cadre de la pratique sportive (voir dans la rubrique « documents » sur site internet du club : <https://dojoduporzay.fr>)

Les pratiquants ne seront autorisés à monter sur les tatamis que si leur dossier d'inscription est complet.

Fait à, le

Signature avec mention « lu et approuvé »